



n° 120 avril 2008

SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro

Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CC



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Exceptionnel !

Près de 650 collègues étaient présents à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp le samedi 29 mars à Cergy. Cette affluence exceptionnelle démontre la pertinence de notre démarche : informer les écoles, mettre à leur disposition des outils (textes, contributions de chercheurs...) et proposer un espace d'échange et de débat pour faire progresser la réflexion collective et construire ensemble des actions. Cette présence massive montre aussi l'inquiétude qui existe chez nos collègues face à l'accumulation de changements imposés dans le fonctionnement des écoles.

En urgence, nous avons donc été obligés de dédoubler la salle et Rémi Brissiaud a proposé de faire deux conférences. Les échanges n'ont pas pu se dérouler comme nous l'avions envisagé, certains n'ayant pu assister dans des conditions optimales à cette information syndicale : c'est le revers de la médaille de ce succès... Nous espérons néanmoins que les collègues ont pu profiter de la prestation de Rémi Brissiaud et du débat.

Le conseil syndical du SNUipp Val d'Oise se réunira au plus vite pour faire le point de la situation et mettre en place l'action sur la base des éléments qui figurent dans le compte-rendu synthétique en page 2.

D'ores et déjà, nous proposons à toutes les écoles d'organiser des réunions de secteurs en associant les parents notamment sur la question des programmes et des stages de remise à niveau. Nous invitons les écoles à signer et à faire signer en masse la pétition. Nous demandons d'envoyer des délégations de ces secteurs à la **préfecture de Cergy** pour faire remonter les synthèses, les contributions à la « consultation » et les pétitions le lundi 7 avril à 17h30 à l'occasion du prochain CDEN (conseil départemental de l'éducation nationale, où siègent représentants de l'administration, des parents, des enseignants et des élus).

Cette instance est présidée par le Préfet et l'Inspectrice d'Académie. Lors du CDEN du 7 avril, ils doivent prononcer les décisions de fermetures et d'ouvertures de classe dans le Val d'Oise. C'est donc le lieu tout naturel pour faire remonter l'appréciation que nous portons sur le projet de nouveaux programmes et les dispositifs qui les accompagnent ainsi que sur la carte scolaire.

La FCPE 95 s'associe à cette démarche et appelle ses adhérents, ses conseils locaux à participer activement aux actions envisagées.

Kamel Ould Bouali
Secrétaire départemental

Dispensé de timbrage

Déposé le mardi 1er avril 2008

Lundi 7 avril

**Tous
à la préfecture
pour le CDEN**

**CERGY
17h30**

*Faites remonter
ou amenez
les pétitions
et vos contributions
à la "consultation"
sur les programmes*

Sommaire

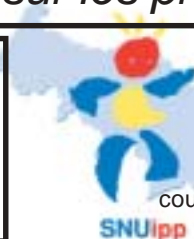
Edito	p 1
Compte rendu du 29 mars	p 2
Stages de remise à niveau	p 3
Bulletin d'adhésion	p 4

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.

Nouveaux programme

*Signez, faites signer la pétition
Page 4 du bulletin ou en ligne*

www.programmesecoleprimairecopiearevoir.org



**SNUipp FSU
Val d'Oise**

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : snu95@snuipp.fr

site : <http://95.snuipp.fr>

Jamais vu !

Lors de l'information syndicale organisée par la section du SNUipp Val d'Oise sur le projet de nouveaux programmes, près de 650 personnes se sont présentées pour s'informer et débattre.

Même en utilisant les marches et les dégagements autour de la salle, la place ne suffisait pas pour accueillir tous les enseignants. Rémi Brisiaud a donc proposé de faire sa conférence en deux parties, en utilisant une seconde salle, afin que chacun puisse entendre son analyse, et débattre dans de bonnes conditions.

L'analyse de Rémi s'est portée sur deux grands domaines : les mathématiques à l'école élémentaire et l'apprentissage précoce de la lecture en maternelle.

Si le projet de programmes est plutôt intéressant quant à l'approche du nombre en maternelle (et pour cause, puisqu'il s'appuie sur le travail de chercheurs, sans pourtant y faire référence), il s'avère que la partie mathématiques à l'école élémentaire est catastrophique et tourne le dos à tout ce que la recherche et l'expérience nous ont appris : Exit la réflexion, la compréhension et l'analyse pour faire place au bachotage, à la systématisation, à la pédagogie du « par cœur ». Affirmer que la maîtrise des techniques opératoires est nécessaire comme préalable à la résolution de problème est scientifiquement faux. Un enfant est capable de résoudre des problèmes bien avant de connaître les techniques opératoires.

Plus grave encore, tout ce qui concerne l'apprentissage de la lecture en maternelle. Loin de prendre en compte tous les travaux qui peuvent nous éclairer, l'accent est mis résolument sur un « bourrage de crâne » précoce transformant la grande section en CP1.

Ces nouveaux programmes affirment qu'il faudrait d'abord connaître le nom des lettres de l'alphabet et le son des lettres pour apprendre à lire. Or, toutes les recherches prouvent qu'on accède à la conscience phonémique en manipulant la langue écrite et notamment en produisant de l'écrit. Les élèves en difficulté peuvent ainsi progresser vers la conscience phonémique alors qu'en en faisant un préalable à l'apprentissage de la lecture, ces mêmes élèves seront mis en difficulté dès la GS !

Ces programmes sont excessivement dangereux en terme de réussite scolaire.

La discussion qui a suivi dans la grande salle a été particulièrement animée, et la détermination des collègues à empêcher la mise en place de ces programmes s'est révélée sans faille. Les interventions se sont portées tantôt sur le fond et l'analyse de ce qui nous est proposé, tantôt sur les modalités d'actions à mettre en place pour barrer la route à ce projet. Les questions de la place des Réseaux d'aides, de la différenciation, des élèves en difficultés ont été posées. Des interventions également concernant le « manuel de qualité » et la liberté pédagogique. Les stages de remise à niveau ont également été dénoncés.

Plusieurs pistes d'actions ont été proposées. Une manifestation nationale est d'ores et déjà prévue pour le 18 mai. Cette date est particulièrement opportune puisque ce projet de programmes sera présenté au CSE (Conseil Supérieur de l'Education) le 20 mai.

Le calendrier des vacances sur trois zones ne permettant pas rapidement une action au niveau national de grande ampleur, nous nous interrogeons sur des modalités d'actions plus locales, départementales voire régionales.

L'information des parents d'élèves est apparue comme déterminante. Ce projet de programme et les stages de remise à niveau doivent faire l'objet d'échanges avec eux. On peut déjà mettre en place des réunions locales sur les écoles, ou même, quand cela est possible, envisager la tenue de conseils d'école exceptionnels avec, comme thème unique, la convergence de préoccupations entre parents et enseignants. La diffusion de la pétition commune aux 19 organisations est un moyen efficace de populariser cette approche. Une lettre aux parents est aussi disponible.

Des contacts ont déjà été pris avec les autres départements de la région parisienne, ainsi qu'avec les organisations du second degré pour dégager des convergences et organiser une action commune.



SNUipp - FSU

10.000, 20.000, 30.000 ... 100.000 signatures !

Projet de programmes de l'école primaire : copie à revoir !

Monsieur le Ministre,

Nous voulons une école plus juste, dont les finalités et les contenus soient compris et partagés par tous. Nous sommes persuadés que l'école peut et doit faire réussir tous les élèves, et que pour cela, elle doit se transformer. Votre projet de programmes est marqué par l'inadaptation des contenus, par un affaiblissement de leur dimension culturelle et par une conception mécaniste des apprentissages.

Loin d'être « plus ambitieux », comme vous l'annonciez, il marque un appauvrissement sans précédent des apprentissages et des objectifs, à commencer par la lecture et l'écriture. Face à un tel renoncement sur l'essentiel, l'introduction de nouveaux contenus dans d'autres matières apparaît comme un affichage qui accroît l'incohérence de l'ensemble.

Loin de contribuer à la réussite de tous les élèves, il pénalisera de fait ceux qui ont le plus besoin d'école. Il ne favorisera pas la maîtrise de l'ensemble des connaissances et des compétences que l'école se doit de faire acquérir à tous les élèves. Il tourne le dos à l'ambition des programmes de 2002 qui était de doter tous les élèves des outils nécessaires pour réussir au collège.

Nous réaffirmons avec force que les apprentissages fondamentaux que vise l'école primaire s'appuient sur un travail de l'élève dans lequel la recherche, la découverte et l'expérimentation s'allient nécessairement à la rigueur, à la structuration des connaissances et à la mémorisation. Nous vous demandons, Monsieur le ministre, de suspendre votre projet et de tenir compte de l'avis des personnels et des partenaires de l'Education afin d'en revoir profondément la conception et la rédaction.

Liste des premiers signataires

Lucile Barberis, présidente de l'AGEEM (Association générale des enseignants des écoles maternelles publiques); Nicole Belloubet, présidente de la FOEVEN (Fédération des oeuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale); Luc Bérille, secrétaire général du SE-UNSA (Syndicat des enseignants); Jacques Bernardin, professeur à l'IUFM d'Orléans-Tours, président du GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle); Serge Boimare, directeur CMPP Claude Bernard, Paris; Mireille Brigaudiot, maître de conférence - IUFM de Versailles; Rémy Brissiaud, maître de conférence de psychologie - IUFM de Versailles; Thierry Cadart, secrétaire général du SGEN-CFDT (Syndicat général de l'éducation nationale); Sylvie Cebe, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Genève; Catherine Chabrun, présidente de l'ICEM (Institut coopératif de l'école moderne); Roland Charnay, ancien professeur d'IUFM, président de la commission de rédaction des programmes 2002; Anne-Marie Chartier, maître de conférence à l'INRP; Gérard Chauveau, chercheur en éducation; Philippe Deplanque, secrétaire général des FRANCAS (Francs et franchises camarades); Bernard Devanne, professeur à l'IUFM de Basse-Normandie; François Dubet, professeur des universités en sociologie, Bordeaux; Agnès Florin, professeur en psychologie du développement et de l'éducation, université de Nantes; Jean-Emile Gombert, professeur des universités en psychologie cognitive, Rennes; Faride Hamana, président de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves); Patrick Joole, maître de conférence à l'IUFM de Versailles; Philippe Joutard, ancien recteur des académies de Besançon et Toulouse; Claude Lelièvre, professeur des universités; Pierre Maraine, président de l'ANCP (Association nationale des conseillers pédagogiques); Philippe Meirieu, professeur des universités, Lyon; Gilles Moindrot, secrétaire général du SNUipp-FSU (syndicat national unitaire des instituteurs et professeurs des écoles); Andre Ouzoulias, professeur à l'IUFM de Versailles, université de Cergy Pontoise; Pierre Parlebas, président des CEMEA (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active); Sylvie Plane, présidente de l'AIRDF (Association internationale pour la recherche en didactique du français) et professeur des universités en sciences du langage, IUFM de Paris; Eric Pontais, secrétaire général du SNPI-FSU (Syndicat des personnels d'inspection de l'éducation nationale); Eirick Prairat, maître de conférence à l'IUFM de Lorraine; Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement; Patrick Roumagnac, secrétaire général du SI.EN-UNSA éducation (Syndicat des inspecteurs de l'éducation nationale); Frédéric Saujat, maître de conférence à l'IUFM d'Aix-en-Provence; Jean-Michel Sautreau, président de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré); Bruno Suchaut, directeur IREDU-CNRS, université de Bourgogne; François Testu, président de la JPA (Jeunesse au plein air); Jean-François Vincent, président de l'OCCE (Office central de la coopération à l'école); Philippe Watrelot, président des CRAP (Cahiers pédagogiques); Viviane Youx, présidente de l'AFEf (association française des enseignants de français).

NOM	Prénom	FONCTION	SIGNATURE

A renvoyer au SNUipp 95 - 26 rue F. Combe - 95014 CERGY Cedex

à télécharger ou à signer en ligne

www.programmesecoleprimairecopiearevoir.org

"Stages de remise à niveau" : attention danger ! *Faisons le choix de ne pas entrer dans ce dispositif*

Le Ministère de l'Education Nationale a annoncé sans aucune discussion ou concertation la mise en place des stages de remise à niveau pendant certaines périodes des congés scolaires pour les élèves de CM1 et CM 2 présentant des difficultés en français ou en mathématiques.

3 périodes de stage sont prévues dans l'année, d'une durée de 5 jours à raison de 3 heures par jour, durant les vacances de printemps, la première semaine de juillet ou la dernière semaine des vacances d'été.

Le ministre estime que ces stages constituent un dispositif pertinent dans le traitement de la difficulté scolaire. Nous ne le pensons pas.

La réussite de tous les élèves est une préoccupation constante des enseignants.

L'aide aux élèves en difficulté doit se faire sur le temps scolaire, grâce à des dispositifs variés et l'intervention de personnels spécialisés. Cela renvoie au travail des enseignants et des équipes. Ce travail long et difficile doit être assuré dans le temps, sur toute la scolarité.

Renvoyer le traitement de la difficulté scolaire hors du temps de l'école pointera l'élève en échec, le stigmatisera davantage, sans donner plus de sens à ses apprentissages, ni développer son autonomie.

La réussite scolaire passe aussi par le respect des rythmes de vie chez l'enfant. L'alternance de 7 semaines de classes et de 2 semaines de congé

est depuis longtemps préconisé par les chercheurs. Un élève en difficulté a autant besoin de vacances que les autres enfants. Il doit pouvoir bénéficier de moments privilégiés avec sa famille et d'ouvertures sur les activités culturelles et de loisir.

Le faire travailler plus ne signifie pas qu'il apprendra mieux.

Comme enseignants, nous avons des propositions concrètes. Répondre aux difficultés des élèves passe par :

- la réduction des effectifs par classe afin de mieux répondre aux besoins de chaque élève,
- l'organisation de séquences de travail en petits groupes et l'intervention de maîtres supplémentaires,
- des maîtres spécialisés intervenant dans les réseaux d'aide, des maîtres recrutés et formés et en nombre suffisant,
- le développement du travail en équipe pour les enseignants, le renforcement de la formation initiale et continue.
- Le remplacement des maîtres absents afin d'assurer la continuité des enseignements.

Nous souhaitons que les 23 millions d'euros dépensés pour ces stages soient utilisés pour répondre à toutes ces priorités.

Ces 23 M€ permettraient de créer près de 700 postes.

Pour toutes ces raisons, nous déplorons ce bricolage totalement improvisé.

Nous faisons le choix de ne pas entrer dans ce dispositif.

*Me syndiquer : c'est important !
Plus nous serons nombreux,
plus nous serons forts...*